

| |
|--|
| <p>Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé Section “Sécurité sociale”</p> |
|--|

CSSS/14/058

AVIS N° 14/18 DU 1^{ER} AVRIL 2014 CONCERNANT LA DEMANDE DE L’OFFICE NATIONAL DES PENSIONS RELATIVE À LA CANDIDATURE DE MONSIEUR PETER SLOCK AUX FONCTIONS DE CONSEILLER EN SÉCURITÉ ADJOINT

Vu la loi du 15 janvier 1990 *relative à l’institution et à l’organisation d’une Banque-carrefour de la sécurité sociale*;

Vu l’arrêté royal du 12 août 1993 *relatif à l’organisation de la sécurité de l’information dans les institutions de sécurité sociale*;

Vu la demande de l’Office national des pensions;

Vu le rapport d’auditorat de la Banque Carrefour de la sécurité sociale du 7 mars 2014;

Vu le rapport de monsieur Yves Roger.

A. OBJET DE LA DEMANDE

1. L’Office national des pensions soumet la candidature de monsieur Peter Slock aux fonctions de conseiller en sécurité adjoint à l’avis du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé.

B. EXAMEN DE LA DEMANDE

- 2.1. Il ressort du curriculum vitae du candidat joint à la demande qu’il a de bonnes connaissances en informatique, ainsi que de bonnes connaissances de la réglementation en vigueur. Il a des connaissances théoriques en sécurité de l’information.

2.2. Le candidat n'exerce pas de fonctions incompatibles avec celles de conseiller en sécurité adjoint. Il fait partie de l'organisation et exerce la fonction de conseiller en sécurité ICT.

Il est précisé dans le rapport d'auditorat qu'il consacrera 40 heures par semaine à sa fonction de conseiller en sécurité adjoint.

Par ces motifs,

la section sécurité sociale du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé

rend un avis favorable à condition que le candidat suive une formation en sécurité de l'information organisée par l'association sans but lucratif Smals ou une formation similaire.

Yves ROGER
Président

| |
|--|
| Le siège du comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé est établi dans les bureaux de la Banque Carrefour de la sécurité sociale, à l'adresse suivante: Quai de Willebroeck 38 - 1000 Bruxelles (tél. 32-2-741 83 11). |
|--|